



FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES
Département de la Sarthe

INFORMATION AUX PARENTS ADHERENTS FCPE

Le Mans, le 12 mai 2021

Echange téléphonique avec la Directrice Académique (DASEN) de Sarthe :
Retour sur les questions des parents FCPE de ces dernières semaines

Nous avons échangé avec la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, concernant diverses préoccupations qui inquiètent les parents. Nous avons envoyé une demande d'échange au mois d'avril sans réponse et avons réitéré notre demande en y incluant diverses difficultés rencontrées ces derniers temps dans nos écoles, collèges et lycées. Vous pourrez lire en fin de document le courriel que nous lui avons envoyé à ce sujet.

Vous retrouverez en gras un résumé de nos questionnements et en italique une part de la réponse de la DASEN :

Concernant la communication des informations nationales et de la DSDEN

- Nous sommes inquiets de ne pas avoir de communication avec les services de l'Éducation Nationale alors que nous avons demandé un échange téléphonique le 23 avril. Il nous semblait essentiel de participer à la bonne compréhension des décisions nationales par les parents. Nous sommes certains qu'une meilleure communication pourrait également passer par une communication sur le site de la DSDEN.

La DASEN rappelle les liens officiels et qu'ensuite les communications passent par les établissements. Nous avons, comme citoyens, les mêmes sources.

La DSDEN ne souhaite pas émettre d'écrit supplémentaire aux informations données par le Gouvernement. Il n'y a pas de volonté d'écrire des choses qui seraient non écrites.

Tous les jours les informations changent. La Foire aux Questions FaQ modifie les informations souvent et il n'est pas souhaitable d'écrire des informations qui pourraient changer.

Le site du Ministère de l'Éducation Nationale MEN est à regarder pour obtenir des informations. Les chefs d'établissement reçoivent des courriers pour redistribuer les informations.

En général, la DSDEN a un site qui est pour les enseignants et les usagers mais une part principale des informations est pour les enseignants.

Concernant le premier degré : Maternelle et Élémentaire

Concernant le premier degré, nous avons de nombreuses interrogations autour de la vaccination, des tests, des fermetures de classe pour cas contact, des délais de communication aux familles, de la sécurité des jeunes qui pourraient aller à l'école seuls un jour de fermeture de classe ou encore des réponses de vos services aux risques d'absence d'enseignants.

La DASEN confirme que les enseignants en Maternelle de moins de 55 ans, ne sont pas à ce jour dans le cadre prioritaire. L'ensemble des enseignants peuvent néanmoins s'intégrer au cadre global des citoyens français.

1800 personnes pouvaient entrer dans le cadre des enseignants prioritaires dans notre secteur et la part des vaccinés n'est pas si immense.

Concernant les enseignants dans les classes fermées pour cas contact, les enseignants ne sont pas considérés comme cas contact. Il s'agit plus d'une mesure de sécurité pour éviter les clusters.

Dans certains cas, les enseignants volontaires ont même pu remplacer des collègues non remplacés qui eux étaient en arrêt.

Le dispositif pour les familles est : l'école contacte la famille rapidement, l'enfant est isolé puis remis aux familles.

Localement, chaque établissement peut s'organiser avec une salle isolée mais aussi en contact avec la Mairie, les enfants peuvent être gardés dans un dispositif de l'ordre d'un périscolaire et même dans la durée, tout en respectant le non brassage.

Dès le 1^{er} cas positif, tous les jeunes sont considérés cas contact dans le 1^{er} et 2nd degré.

Le système de garde d'enfant est donc ouvert pour les parents jusqu'aux 16 ans de l'enfant.

Dans le premier degré (depuis les vacances de printemps) les enseignants ne sont pas remplacés et les cours sont suspendus.

Concernant le recrutement de contractuel, le vivier n'est pas assez grand. Il sera possible dès maintenant de recruter des concourants non reçus aux concours de cette année et qu'ils entrent dans la cohorte des contractuels.

Actuellement, il y a de 25 à 30 enseignants non remplacés chaque jour. Le niveau était de 60 avant les vacances de printemps lorsque le niveau du taux d'incidence était très élevé.

Dans la phase actuelle, une marge de 40 recrutements est ouverte mais n'est pourvue que par une dizaine d'enseignants.

Actuellement, il y a un total de 3 fermetures d'école. 1 la semaine dernière + 2 ces jours-ci. Le concept de fermeture est réalisé lorsque plusieurs cas dans la même école. Le dispositif en place est : information à la CPAM qui transmet à la cellule COVID puis à l'ARS et le partage des informations entre les divers acteurs publics mène à une réflexion et prise de décisions collectives. Dans les cas précis de fermeture d'école, il y avait diverses classes touchées et des enseignants, à ce jour.

Hier, les chiffres étaient de 133 classes fermées dans le département pour le 1^{er} et 2nd degré.

Concernant le 2nd degré : Collège

Concernant le collège, nous restons dans le questionnement sur le dispositif de demi-jauge, sur le concept du 50% maximum d'élèves, sur le dispositif de demi-jauge en Sarthe et son suivi car de nombreux collèges ont communiqué uniquement sur une organisation à 4 semaines, à ce jour.

Le collège nous permet également d'avoir une grande question sur la mise en place des examens avec le DNB.

Concernant les plannings communiqués par les chefs d'établissement, il s'agit de planning d'information qu'ils décident en interne, en concertation en interne.

S'il n'y a pas de besoin de calendrier, on imagine que l'alternance est organisée de manière simple avec une alternance de jours de cours par exemple.

Certains plannings ont été également influencés par les brevets blancs déjà programmés.

En collège, l'alternance de journées est majoritairement choisie à 80%. Si le contexte est particulier, par exemple, à cause du transport, des choix différents ont été faits. Ces choix ont été tous communiqués à la DSDEN.

Pour l'organisation de la jauge à 50%, le système est sur l'ensemble des élèves de 4^e et 3^e. S'il y a du 53% et 47%, le déséquilibre est acceptable. S'il y a un 40% contre 60%, non. Ainsi, un établissement qui aurait 4 classes de 4^e et 3 classes de 3^e ne pourrait pas réellement alterner par exemple avec des 4^e un jour et des 3^e un autre jour.

Concernant le DNB, il n'y a et n'y aura pas de modification. En effet, tous les élèves de 3^e ont travaillé leur année entière. Ils ne sont pas désavantagés par l'alternance. Un jour sur deux à domicile n'est pas source de déséquilibre selon la DASEN. Les élèves travaillent correctement.

Un courrier du MEN du 28/04 rappelle que les dispositions de novembre et décembre sont en vigueur. La passation du DNB est à l'identique.

Nous avons rappelé notre inquiétude sur les épreuves orales en particulier qui sont troublées par la situation sanitaire et ce depuis la fin de 4^e pour les élèves qui passent le DNB, cette année.

L'oral n'est pas lésé car il peut être réalisé sur un objet d'étude et une soutenance de projets.

La DASEN rappelle l'article 7 (2015) concernant la présentation de l'épreuve basée sur l'Histoire des Arts, l'interdisciplinarité, le parcours éducatif Santé, Citoyen ou Culturel.

Nous rappelons que justement ce sont des enseignements qui ont souffert du confinement en 2020 et 2021, de restriction d'ouverture vers l'extérieurs par les mesures sanitaires, d'EPS dans des conditions particulières depuis novembre 2020.

Le lien entre l'EPS et la Santé a justement été positivement ouvert cette année et différent de d'habitude. Entre maintenant et la soutenance de l'oral, il y a un travail possible dans les collèges sur l'oral.

Le MEN est clair, il souhaite que les jeunes aient un examen terminal, il faut qu'ils apprennent à Ecrire et Parler pour se préparer à l'examen et à leur avenir.

Concernant cette situation d'alternance madame Galeazzi rappelle que le taux d'incidence est de 230, il est équivalent au taux en plein confinement, il est très fort.

Il y a actuellement 30 cas positifs par jour. La situation reste préoccupante.

NB : Concernant les tests, le personnel administratif n'est pas encore inclus dans les autotests. Ils vont être intégrés.

Lors de la 2^e et 3^e livraison dans les établissements, ils seront inclus. A ce jour, une livraison de 60% des tests est réalisée.

Le système est :

- Pour les AESH, les tests sont à la DSDEN puis redistribuer*
- Pour les IME / ITEP / services civiques / ATTEE, le rectorat reçoit puis redistribue aux DSDEN*
- la livraison a commencée pour les élèves de Lycée pour une campagne sur la semaine du 17/05 et du 24/05.*

A ce jour, il y a un retour de 8 lycéens et au collège, le dispositif se poursuit avec les antigéniques comme avant.

Concernant le 2nd degré : Lycée

Dès lors, nous revenons vers vous car les parents sont toujours inquiets voire davantage encore. Le manque de dialogue amène souvent aux incompréhensions et tensions. Cela est d'autant plus amplifié dans un département comme le nôtre qui est impacté par une demi-jauge imposée mais dont nous ne connaissons pas la fin alors que la

situation s'améliore. Que dire des choix faits par les établissements privés sous contrat qui ont été à 100 %, mais aussi des établissements publics d'une même ville qui pour certains ont pu être à 100 % pour les terminales alors que d'autres avec des cantines de même volume sont resté en demi jauge. L'Etat et ces services n'ont pas su établir des règles claires et égalitaires ni d'avoir le courage pour le bien des élèves et des personnels de l'imposer à tous les établissements d'enseignement alors même que tous doivent répondre aux critères de l'éducation nationale.

Concernant ainsi, le lycée, nous souhaitons en savoir plus sur la demi-jauge depuis novembre parfois et les mouvements sociaux de ces dernières semaines, sur le jeu de certains établissements avec l'affichage d'un 100% présentiel dans parcours sup, sur les réflexions au sujet de la meilleure note prise en compte en Philosophie uniquement, sur la prise en considération des cas extrêmes comme un cas contact lors des examens qui serait malade lors des rattrapages ou enfin des inégalités qui semblent naître par un manque d'information touchant aux « Satisfaisants » et à l'Admissibilité de lycéens en voie professionnelle qui n'auraient que difficilement accès aux BTS.

Pour l'organisation du Bac, il y a la possibilité de 10 élèves par salle pour composer. Il est possible d'utiliser beaucoup de salles.

Les élèves passant leur examen ne seront pas mis en situation de risque.

Les diplômes auront lieu. Les examens se passeront.

Les élèves actuellement en mobilisation devant les lycées se trompent s'ils pensent que les examens seront annulés. S'ils ne se sentent pas prêts, ils devraient plutôt travailler jusqu'à la fin d'année à réussir leurs examens plutôt qu'à bloquer. Peut-être qu'ils ne rentreront pas dans les salles d'examen s'ils ne sont pas en confiance mais ils ne doivent pas bloquer les autres.

Pour la DASEN, certains parents soutiennent les élèves en mouvement et argumentent en disant qu'il s'agit d'une formation pour eux afin de devenir citoyens. Cette situation n'est pas acceptée par Mme Galeazzi.

Le dispositif pour les examens est simple. Il a été modifié pour écouter les jeunes. Il y a du Contrôle Continu et des épreuves finales. La note de Philosophie pourra être gardée ou non. Le Grand Oral est ouvert avec deux sujets sur une liste indiquant ce qui n'a pu être réalisé pendant l'année.

Les réponses existent. Maintenant, il faut que cette année puisse se terminer proprement.

Nous rappelons la nécessité de dialoguer et de pouvoir écouter les revendications des lycéens.

Madame Galeazzi rappelle qu'elle ne discute pas.

Choquée par cette idée, la FCPE Sarthe demande à ce que nous passions par du dialogue sur ce sujet.

La DASEN rappelle qu'il n'y a pas de demande de discussion à ce jour.

Face aux deux grosses inquiétudes supplémentaires de la FCPE, nous rappelons notre trouble sur les questions du 100% sur certains dossiers d'établissements et sur l'intégration de lycéens de Bac Pro en BTS qui semble déséquilibrée.

Ces deux situations ne sont pas connues de la DASEN.

Nous explicitons donc la situation :

- Certains établissements, en particulier des établissements privés ont indiqué sur les dossiers Parcoursup' la mention « 100% présentiel », ce qui nous semble choquant voire symbole d'une politique clairement en défense du privé.

- Lors des conseils de classe de Bac Pro, une mention est donnée dans l'item « Capacité à réussir » de la Fiche Avenir, les conseils de classe pouvaient mettre deux mentions positives : « Satisfaisant » ou « Très satisfaisant », or, ce type

de mention positive n'a pas du tout le même résultat. Le « satisfaisant » se transforme en « Non Favorable » pour l'orientation en BTS et le « très satisfaisant » devient un « Favorable ». Malheureusement la FCPE Sarthe s'inquiète de cette vision trop méconnue par les établissements qui n'ont pu comprendre la force de cette nuance. Ainsi, un établissement qui a des BTS en son sein peut aisément modifier les mentions afin de régler les problèmes. Les établissements plus petits et moins au courant de ces détails ont donc pu laisser passer ce type d'erreur qui rend l'intégration en BTS bien plus difficile.

Sur le 100% présentiel indiqué sur des dossiers, Madame Galeazzi nous promet d'en parler au Recteur.

Concernant la demi-jauge, le recteur n'a pas d'ambiguïté, un rappel a été fait au directeur diocésain que la demi-jauge était non négociable.

Concernant les dossiers Parcoursup', la DASEN va s'informer et pense que tous les documents ont été communiqués aux établissements.

Elle entend notre volonté d'équité et va regarder de plus près ce qui a pu avoir lieu.

Pour les situations de cas contact et maladie en cas d'examen, de nouvelles indications vont être publiées prochainement. Certains chefs d'établissement (communication d'un de leur syndicat), les élèves pourraient par exemple être libérés une semaine avant les examens afin qu'ils observent une semaine d'éloignement des établissements et de leurs camarades pour ne pas être cas contact lors des examens.

Nous espérons avoir répondu à quelques interrogations des parents de Sarthe au travers de ce contact téléphonique et ce résumé (modeste et certainement trop rapidement) réalisé par la FCPE Sarthe. Au travers de cette communication aux adhérents, nous souhaitons partager avec vous l'état des lieux de la situation.

Bien à vous,

Les administrateurs FCPE Sarthe

Rappel du courrier du 11/05 à Mme GALEAZZI :

Madame la Directrice Académique,

Nous sommes inquiets de ne pas avoir de communication avec les services de l'Education Nationale alors que nous avons demandé un échange téléphonique le 23 avril. Il nous semblait essentiel de participer à la bonne compréhension des décisions nationales par les parents.

Dès lors, nous revenons vers vous car les parents sont toujours inquiets voire davantage encore. Le manque de dialogue amène souvent aux incompréhensions et tensions. Cela est d'autant plus amplifié dans un département comme le nôtre qui est impacté par une demi-jauge imposée mais dont nous ne connaissons pas la fin alors que la situation s'améliore. Que dire des choix faits par les établissements privés sous contrat qui ont été à 100 %, mais aussi des établissements publics d'une même ville qui pour certains ont pu être à 100 % pour les terminales alors que d'autres avec des cantines de même volume sont restés en demi jauge. L'Etat et ces services n'ont pas su établir des règles claires et égalitaires ni d'avoir le courage pour le bien des élèves et des personnels de l'imposer **à tous les établissements d'enseignement** alors même que tous doivent répondre aux critères de l'éducation nationale.

C'est pour cela que nous réitérons notre demande d'entretien en ajoutant ici de nouvelles problématiques mais aussi des questions précises afin de relever l'ampleur des inquiétudes qui nous touchent.

Concernant le premier degré, nous avons de nombreuses interrogations autour de la vaccination, des tests, des fermetures de classe pour cas contact, des délais de communication aux familles, de la sécurité des jeunes qui pourraient aller à l'école seuls un jour de fermeture de classe ou encore des réponses de vos services aux risques d'absence d'enseignants.

Concernant le collège, nous restons dans le questionnement sur le dispositif de demi-jauge, sur le concept du 50% maximum d'élèves, sur le dispositif de demi-jauge en Sarthe et son suivi car de nombreux collèges ont communiqué uniquement sur une organisation à 4 semaines, à ce jour.

Le collège nous permet également d'avoir une grande question sur la mise en place des examens avec le DNB. Et, nous en venons ainsi à nos besoins d'informations concernant le baccalauréat. Concernant ainsi, le lycée, nous souhaitons en savoir plus sur la demi-jauge depuis novembre parfois et les mouvements sociaux de ces dernières semaines, sur le jeu de certains établissements avec l'affichage d'un 100% présentiel dans parcours sup, sur les réflexions au sujet de la meilleure note prise en compte en Philosophie uniquement, sur la prise en considération des cas extrêmes comme un cas contact lors des examens qui serait malade lors des rattrapages ou enfin des inégalités qui semblent naître par un manque d'information touchant aux « Satisfaisants » et à l'Admissibilité de lycéens en voie professionnelle qui n'auraient que difficilement accès aux BTS.

Toutes ces situations nous interrogent sur des années de communication du Ministère de l'Education et de ses directions décentralisées qui seraient balayées d'un revers de la main.

Conscients des difficultés actuelles qui remplissent les agendas de vos services, nous tenons néanmoins à tirer la sonnette d'alarme sur l'état général du système éducatif qui ne peut tourner sans que les parents ne puissent échanger avec vous sur les urgences actuelles. Nous vous remercions, par avance, pour l'échange que nous pourrions obtenir dans les plus brefs délais concernant l'avenir de notre Education Nationale en Sarthe, en cette période de pandémie.

Cordialement,

Les administrateurs FCPE Sarthe